

**ALLOCUTION DE MONSIEUR PIERRE MAUROY
A L'OCCASION DE L'INAUGURATION DU
CENTRE PETITE ENFANCE
ET DU CENTRE SOCIAL "GODELEINE PETIT"
SAMEDI 11 FEVRIER 1995**

- Monsieur le Professeur PETIT,
- Madame CODACCIONI, Député, *représentant M. le
Président du Conseil Général du Nord.*
- Monsieur Pierre-Marie LEBRUN, Président de la
Caisse d'Allocations Familiales de Lille
- Monsieur Patrick KANNER, Adjoint au Maire
délégué à l'Action Sociale
- Monsieur Jean-Raymond DEGREVE, Adjoint au
Maire délégué aux Crèches et à la Pouponnière
- Monsieur Daniel ROUGERIE, Adjoint au Maire
délégué à l'Animation des quartiers
- Monsieur Charles SULMAN, Conseiller unicipal
délégué chargé de la Protection de l'Enfance
- Monsieur Christian BURIE, Conseiller Municipal
délégué, Président du Conseil de Quartier du
Vieux-Lille
- Madame Marie-Thérèse ROUGERIE, Présidente
du Centre Social du Vieux-Lille

et Mesdames et Messieurs les Conseillers de quartier
Mesdames,

Messieurs,

Chers Amis,

Cette manifestation réunit plusieurs événements importants pour le quartier :

- nous avons inauguré le centre social "Godeleine Petit" ;

- nous avons visité les superbes installations du centre "Petite Enfance",

- et enfin, c'est aujourd'hui la journée "portes ouvertes" du centre social qui organise, à cette occasion, un vaste carrefour des associations.

C'est dire qu'il se passe beaucoup de choses dans cette vieille bâtisse du début du 19ème siècle. Et si l'ambiance de fête est aujourd'hui de circonstance, c'est aussi parce que la Halle aux Sucres célèbre l'achèvement de son lourd et long programme de restauration et de réhabilitation.

Après avoir été un entrepôt dynamique pour le commerce du blé, des étoffes et du sucre, ce bâtiment avait

perdu toute fonction et risquait de devenir une "plaie" pour le quartier.

Regardez aujourd'hui ce qu'il est devenu ! Il aurait été vraiment dommage de laisser à l'abandon cette si belle architecture signée Charles-César Benvignat.

Ce complexe qui accueille déjà un bureau de poste, le Tribunal de Commerce, un bureau de police, l'A.N.P.E., le Club de Bridge, et cette magnifique salle polyvalente, renforce encore la diversité de ses fonctions en devenant le siège de l'animation sociale du quartier.

Le centre "Petite Enfance" est conçu pour aider les familles. Les enfants sont accueillis dans les meilleures conditions et ses différentes vocations d'animation, de pédagogie, de prévention sociale et de santé peuvent être pleinement assumées.

La P.M.I. était installée rue des Tours dans un tout petit local. Je pense que ces nouveaux locaux sont maintenant beaucoup plus accueillants et mieux adaptés. C'est une opération exemplaire qui a pu se faire dans le cadre d'un partenariat constructif entre la Ville et les services du Conseil Général et des efforts financiers bien équilibrés puisque chacun a apporté 50 % des investissements nécessaires.

Vous le savez, un beau projet comme celui-là mobilise des crédits importants : la crèche, la halte-garderie, la P.M.I., les salles de jeux et bientôt la ludothèque, représentent en effet un budget de 1.650.000 francs. Je remercie donc vivement la Caisse d'Allocations Familiales, la Région, et le Département qui nous aident à réaliser tout cela.

Le Centre Social, quant à lui, représente un investissement de 1.900.000 francs. La Ville a assumé plus de 75 % de cette somme et a également pu compter sur l'aide de la CAF et du Département.

C'est un effort important mais indispensable, si l'on considère que le centre social est un très bon outil de développement pour le quartier.

Madame ROUGERIE le précisait tout à l'heure, ce sont déjà plus de 35 emplois à temps plein qui se répartissent sur 70 salariés du centre social.

Mais la liste des activités et des services proposés aux jeunes, aux enfants et aux familles, est également suffisamment impressionnante pour démontrer à quel point une telle structure de proximité est utile pour toute personne qui a besoin d'une aide ou qui veut simplement participer à une animation.

Mille adhérents le savent déjà et parmi eux, ceux qui, en difficulté, ont trouvé des conseils, une écoute, et un véritable soutien.

Tout à l'heure, selon une volonté commune des habitants et du Conseil de Quartier, nous avons baptisé ce centre

social du nom de "Godeleine Petit" qui, c'est vrai, avait la passion du Vieux-Lille.

Avant d'être Adjointe à l'Environnement et Conseiller Municipal, elle avait été Conseiller de Quartier, assumant déjà avec cette ferveur que nous lui avons toujours connue, sa mission d'avocat des causes difficiles, et ses idéaux humanistes qui se révélaient dans chacune de ses actions généreuses.

L'action au service de l'humanisme et de la solidarité est exactement la vocation de ce centre social. Ainsi, je crois également, cher Professeur PETIT, que Godeleine aurait apprécié qu'un tel équipement portât son nom. C'est un hommage émouvant que nous rendons à sa mémoire et à son engagement pour Lille et ce Vieux-Lille qu'elle aimait tant. Je vous remercie, Professeur, d'être avec nous pour partager cette commémoration méritée.

Enfin, je souhaite évoquer les problèmes de sécurité et les troubles qui

existent parfois à l'intérieur de la Halle aux Sucres. Certains usagers se plaignent que des groupes de jeunes viennent se réunir dans les couloirs ou dans les escaliers. Ils impressionnent les personnes qu'ils croisent : le personnel du Tribunal de Commerce, les familles qui déposent les enfants au Centre "Petite Enfance". Ils causent même des dégradations, en particulier, dans les ascenseurs.

Bien évidemment, ces agissements sont inadmissibles et vous pouvez compter sur ma détermination pour y mettre un terme, avec l'aide de la Police Nationale et de la Police Municipale.

J'envisage également de renforcer la sécurité intérieure et des parties communes en détachant plusieurs surveillants qui travaillent à la Ville de Lille dans le cadre des contrats Solidarité Emploi.

Il convient également d'isoler l'entrée centrale en installant des systèmes de fermeture.

Enfin, je pense qu'il sera possible d'installer des codes d'accès pour les ascenseurs qui mènent jusqu'au Club de Bridge et le Tribunal de Commerce.

Il est normal que la tranquillité règne dans ces lieux, si agréablement restaurés et aménagés.

Vous le voyez, d'un côté, on crée un centre pour les aider à s'en sortir, à s'insérer et à trouver des perspectives motivantes, et puis de l'autre côté, on doit intervenir contre les malveillances et les actes destructeurs.

Il faut donc persuader ces perturbateurs de passer de l'autre côté de la barrière : celle qui propose de résoudre les difficultés. Et c'est justement en franchissant le seuil du Centre Social juste à côté, que ce grand pas pourrait être accompli.

J'espère que c'est ainsi que les problèmes disparaîtront.

Le Vieux-Lille est un quartier qui a beaucoup d'atouts. Il est particulièrement recherché, mais cela ne veut pas dire qu'il ne connaît pas de difficultés. Ces structures que nous avons inaugurées ont donc une grande mission à accomplir et je leur souhaite de réaliser pleinement toutes leurs ambitions.